

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Août 2011 : faible progression du chômage

Le taux de chômage dans le canton de Vaud s'établit à 4.7% à la fin du mois d'août 2011, en augmentation de 0.1 point par rapport à fin juillet 2011. L'arrivée sur le marché de l'emploi de jeunes diplômés de fin d'études ou d'apprentissage influence nettement le taux de chômage.

Le nombre de chômeurs inscrits ⁽¹⁾ dans le canton de Vaud s'élève à 15'776, soit 591 personnes de plus qu'à fin juillet 2011 (+3.9%). L'effectif des demandeurs d'emploi ⁽²⁾, qui suit la même évolution, augmente de 564 personnes (+2.7%) pour se fixer à 21'359. Il y a un an, le taux de chômage se chiffrait à 5.4%.

Comme le mois dernier, cette faible progression du chômage est surtout constatée dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (+212 chômeurs) et des 20 à 29 ans (+285), une situation essentiellement due à l'arrivée des étudiants et des apprentis sur le marché de l'emploi. Durant le mois d'août 2011, les catégories de population les plus touchées par l'augmentation du chômage sont les femmes (+324), les Suisses (+364), les personnes au bénéfice d'une formation de degré secondaire - CFC ou maturité fédérale - (+325) ainsi que celles inscrites depuis moins de 12 mois (+620).

Sur le plan régional, tous les districts connaissent ce mois une remontée de leur taux de chômage. Avec 0.4 point de plus, le district d'Aigle enregistre la hausse la plus marquée, atteignant un taux de 5.2%. En termes d'effectifs, les plus importantes progressions ont été observées dans les districts de l'Ouest lausannois (+106 chômeurs), de Nyon (+97) et de Morges (+82).

A noter que le taux de chômage officiel (4.7%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.1%, soit un écart de 0.6 point.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 septembre 2011

**Renseignements : DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch
NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)**

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).